

LA CAMUCHE
SAS, société par actions simplifiée
au capital social de 1 000,00 €
51 rue Couraye
50400 GRANVILLE
En cours de constitution au RCS de Coutances

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE EN DATE DU 20 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six,
le 20 juillet,
à 10h00,

Les associés de la Société LA CAMUCHE, SAS, société par actions simplifiée au capital de 1 000 € divisé en 200 actions de 5,00 € chacune, en cours d'immatriculation au greffe de Coutances, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Constitutive.

L'Assemblée constitutive est présidée par Sébastien JUIN.

Le président de séance constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Il rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour ci-après arrêté.

ORDRE DU JOUR

- Création d'une SAS, société par actions simplifiée ;
- Nomination de Madame Isabelle LEREUIL ANGE en qualité de Directrice générale déléguée ;
- Nomination de Monsieur Christophe PACARY en qualité de Directeur général ;
- Nomination de Monsieur Sébastien JUIN en qualité de Président ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition de la Collectivité des Associés les documents suivants :

- Le projet de statuts de SAS, société par actions simplifiée ;
- La liste des souscripteurs de la SAS, société par actions simplifiée en cours d'immatriculation ;
- Une copie de la convocation adressée par courrier électronique à chaque associé ;
- La feuille de présence, accompagnée, le cas échéant, des pouvoirs des associés représentés ;
- Le texte des projets de résolutions soumis à la Collectivité des Associés ;

Il déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires applicables ont été communiqués aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, dans les délais requis.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président de séance rappelle les résolutions inscrites à l'ordre du jour. Il les met successivement aux voix.

—

PREMIÈRE RESOLUTION

Constitution de la Société

Les associés décident de constituer une SAS, société par actions simplifiée, régie par les dispositions légales et réglementaires applicables ainsi que par les statuts adoptés aux termes du présent acte.

Les principales caractéristiques de la Société sont les suivantes :

Dénomination sociale : LA CAMUCHE

Capital social : 1 000 €

Actions composant le capital social : 200

Siège social : 51 rue Couraye, 50400 GRANVILLE

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés.

L'objet social de la Société est le suivant :

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'exploitation d'un fonds de commerce de bar et de débit de boissons à consommer sur place et à emporter, dans le cadre d'une licence de 4e catégorie (licence IV), portant sur les boissons alcoolisées et non alcoolisées ;
- l'activité de petite restauration, snack et restauration rapide, sur place ou à emporter ;
- la vente de tous produits alimentaires, notamment de produits locaux et d'épicerie fine, ainsi que la distribution, le dépôt et le retrait de paniers issus de circuits courts ou de groupements de type AMAP ;
- l'acquisition, la détention, l'exploitation, la mutation et, le cas échéant, la cession de toute licence de débit de boissons ou autorisation d'exploitation nécessaire aux activités ci-dessus ;
- l'activité de sérigraphie, comprenant la conception, l'impression et la fabrication d'articles textiles et objets imprimés, pour le compte de la société ou pour le compte de tiers ;
- la distribution et la vente, en gros ou au détail, de tous produits alimentaires, boissons, articles textiles, objets sérigraphiés et produits dérivés se rattachant aux activités ci-dessus ;
- à titre accessoire et complémentaire, l'organisation et l'accueil d'animations et de manifestations culturelles, artistiques et sociales, notamment concerts de petite jauge, spectacles vivants, expositions, conférences, rencontres, ateliers, projections, lectures et résidences artistiques ;

- l'exploitation des lieux en qualité de tiers-lieu et de café culturel, lieu de vie et de convivialité, favorisant les échanges, la participation citoyenne, les initiatives locales, la valorisation des producteurs locaux, l'accueil d'associations, de collectifs, d'artisans, de créateurs et de professionnels, ainsi que l'organisation d'activités éducatives, sociales, environnementales et culturelles compatibles avec l'activité principale ;
- la mise à disposition, la location ou la sous-location, ponctuelle ou régulière, de tout ou partie des locaux et espaces exploités par la société, notamment pour l'organisation d'événements, d'expositions, de ventes éphémères ou de toute manifestation culturelle ou commerciale ;
- et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son développement.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEUXIÈME RESOLUTION

Nomination de Madame Isabelle LEREUIL ANGE en qualité de Directrice générale déléguée

La Collectivité des Associés décide de nommer Madame Isabelle LEREUIL ANGE, née le 10/06/1954 à BOULOGNE-BILLANCOURT (France), de nationalité Française, demeurant 3 Impasse du Chant des Oiseaux, 50400 GRANVILLE (France), en tant que Directrice générale déléguée.

Madame Isabelle LEREUIL ANGE exercera ses fonctions sans limitation de durée.

La Collectivité des Associés décide de fixer la rémunération de Madame Isabelle LEREUIL ANGE de la manière suivante :

- Le mandataire ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette rémunération demeurera inchangée jusqu'à nouvelle décision, conformément aux dispositions statutaires ou réglementaires applicables.

Madame Isabelle LEREUIL ANGE a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions de Directrice générale déléguée, et qu'elle remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de son mandat.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

TROISIÈME RESOLUTION

Nomination de Monsieur Christophe PACARY en qualité de Directeur général

La Collectivité des Associés décide de nommer Monsieur Christophe PACARY, né le 02/02/1981 à CAEN (France), de nationalité Française, demeurant 977 route de la Bruyère, 50380 SAINT PAIR SUR MER (France), en tant que Directeur général.

Monsieur Christophe PACARY exercera ses fonctions sans limitation de durée.

La Collectivité des Associés décide de fixer la rémunération de Monsieur Christophe PACARY de la manière suivante :

- Le mandataire ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette rémunération demeurera inchangée jusqu'à nouvelle décision, conformément aux dispositions statutaires ou réglementaires applicables.

Monsieur Christophe PACARY a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Directeur général, et qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de son mandat.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

QUATRIÈME RESOLUTION

Nomination de Monsieur Sébastien JUIN en qualité de Président

La Collectivité des Associés décide de nommer Monsieur Sébastien JUIN, né le 24/02/1980 à FLERS (France), de nationalité Française, demeurant 62 avenue des Matignon, 50400 GRANVILLE (France), en tant que Président.

Monsieur Sébastien JUIN exercera ses fonctions sans limitation de durée.

La Collectivité des Associés décide de fixer la rémunération de Monsieur Sébastien JUIN de la manière suivante :

- Le mandataire ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette rémunération demeurera inchangée jusqu'à nouvelle décision, conformément aux dispositions statutaires ou réglementaires applicables.

Monsieur Sébastien JUIN a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Président, et qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de son mandat.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CINQUIÈME RESOLUTION

Adoption des statuts et constatation de la souscription

Les soussignés ont adopté les statuts présentés et ont matérialisé leurs engagements par un apport total, respectivement :

Souscripteur	Type d'apport	Actions souscrites	Montant souscrit
Pierre HÉDOUIN	Numéraire	1	5,00 €
Christophe PACARY	Numéraire	34	170,00 €
Laurent GRETCHANOVSKY	Numéraire	1	5,00 €
Brigitte SESBOÜÉ	Numéraire	1	5,00 €
Natalie MEI	Numéraire	1	5,00 €
Amélie DUPART	Numéraire	1	5,00 €
Etienne DOBIECKI	Numéraire	1	5,00 €
Guillaume RESSEN COURT	Numéraire	1	5,00 €
Claire HELLOCO	Numéraire	1	5,00 €
Sébastien JUIN	Numéraire	34	170,00 €
Myriam EYOT	Numéraire	1	5,00 €
Magali JEANNE-QUÉMÉNER	Numéraire	1	5,00 €
Isabelle LEREUIL ANGE	Numéraire	34	170,00 €
Julien GASCOIN	Numéraire	1	5,00 €
Lydie MILLER	Numéraire	1	5,00 €
Marie-Odile MAGNIN LOPVET	Numéraire	1	5,00 €
Rachel DELAUNAY	Numéraire	1	5,00 €
Victor DUCLOS	Numéraire	1	5,00 €
Guillaume ROMAIN	Numéraire	1	5,00 €
Nils HÉDOUIN	Numéraire	1	5,00 €
Anne-Claire FRESNAIS	Numéraire	1	5,00 €
Anne DEBAECKER	Numéraire	1	5,00 €
Corinne LETOURNEUR	Numéraire	1	5,00 €
Thibaut HÉQUET	Numéraire	34	170,00 €
Bergamote FOIRIER	Numéraire	34	170,00 €
Daniel MOUTON	Numéraire	1	5,00 €
Julien LOBBÉ	Numéraire	1	5,00 €
Yvon BOSSARD	Numéraire	1	5,00 €
Raphaël NAKLÉ	Numéraire	1	5,00 €
Eléonore COUENNE	Numéraire	1	5,00 €
Yann ALARY	Numéraire	1	5,00 €
Joseline ERRICA PEYRY	Numéraire	1	5,00 €
Isabelle BORDES	Numéraire	1	5,00 €
Luc VACHEZ	Numéraire	1	5,00 €

Souscripteur	Type d'apport	Actions souscrites	Montant souscrit
Jack TOUPET	Numéraire	1	5,00 €
	TOTAL	200	1 000,00 €

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SIXIÈME RESOLUTION

Pouvoirs

La Collectivité des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, ainsi qu'à toute personne spécialement habilitée à cet effet, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales, réglementaires, administratives ou de publicité consécutives aux décisions qui précèdent.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

—

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président de séance déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Collectivité des Associés.

Les associés :

Signé par :

ERRICA PEYRY Joseline

162D641954814DA...

Madame Joseline ERRICA PEYRY

Signé par :

[Signature]

CE357081F63A4F2...

Madame Bergamote FOIRIER

Signé par :

GRETCHANOVSKY Laurent

BE5FAB6C7646424...

Monsieur Laurent GRETCHANOVSKY

Signé par :

[Signature]

CAD14C207744422...

Madame Magali JEANNE-QUÉMÉNER

Signé par :

HÉQUET Thibaut

68D18CD6FD1F488...

Monsieur Thibaut HÉQUET

Signé par :

[Signature]

25B22985FA5547D...

Monsieur Pierre HÉDOUIN

Signé par :

[Signature]

04F89BDDA845417...

Madame Rachel DELAUNAY

DocuSigned by:

Claire HELLOCO

4AC7AFFF8C7142D...

Madame Claire HELLOCO

Signed by:

Amelie DUPART

BD6C4771E8274D5...

Madame Amélie DUPART

Signé par :



032E768335B64A7...

Monsieur Raphaël NAKLÉ

Signé par :

LETOURNEUR Corinne

369B120FE4EE4C5...

Madame Corinne LETOURNEUR

DocuSigned by:



31E5008A454A4CC...

Monsieur Victor DUCLOS

Signé par :

ROMAIN Guillaume

EBFE1DF0C0044F4...

Monsieur Guillaume ROMAIN

Signé par :



E9D37630348445A...

Madame Anne-Claire FRESNAIS

Signé par :

SESBOÜÉ Brigitte

B5BCD54A47CB4E0...

Madame Brigitte SESBOÜÉ

Signé par :

E Dobiecki

402F3D426A94466...

Monsieur Etienne DOBIECKI

Signé par :

E

049C4153ED6A4F3

Madame Myriam EYOT

Signé par :

RESSENCOURT Guillaume

7CCF4DFDDB51468...

Monsieur Guillaume RESSENCOURT

Signé par :

H

54B11D9EEF0E4FB...

Monsieur Nils HÉDOUIN

DocuSigned by:

Marie-Odile LOPVET

BC3359CFCEB84FE...

Madame Marie-Odile MAGNIN LOPVET

Signé par :

GASCOIN Julien

E8EDEA62DFC242B...

Monsieur Julien GASCOIN

Signé par :

LOBBÉ Julien

B694EC3BF844A6

Monsieur Julien LOBBÉ

Signé par :

ALARY Yann

C70295FBE17B410...

Monsieur Yann ALARY

Signé par :

COUENNE Eléonore

3D6257A86CDF47F...

Madame Eléonore COUENNE

Signé par :

BOSSARD Yvon

CB0DECDB73B1409...

Monsieur Yvon BOSSARD

Signé par :

VACHEZ Luc

8B0558947BCE44F...

Monsieur Luc VACHEZ

Signé par :

TOUPET Jack

AF7111242CE94A3...

Monsieur Jack TOUPET

Signé par :

MOUTON Daniel

A9E0A004BF0E4F3...

Monsieur Daniel MOUTON

Signé par :



AD7FF3BC12814FA...

Madame Natalie MEI

Signé par :



35F5A3DE81D4445...

Madame Isabelle BORDES

Signé par :



B3A037CEBDC84E2...

Madame Anne DEBAECKER

Signé par :



9CF4544613EA422...

Madame Lydie MILLER

Signé par :



3D7CB341E73F463

Madame Isabelle LEREUIL ANGE, Directrice générale déléguée et associée

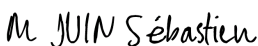
Signé par :



47DEF6710FEE41B...

Monsieur Christophe PACARY, Directeur général et associé

DocuSigned by:



97B3E809D594481...

Monsieur Sébastien JUIN, Président et associé, président de séance